

Self Briefing Part 1 - Procedures

Version 1
11/05/2026



<https://www.soaringspot.com/fr/cdf2026-vinon/>

Bienvenue !

***Nous sommes heureux de vous accueillir aux
Championnats de France de Vol à Voile 2026
(catégorie Générale Classe Libre et 18m)***

Merci de prêter attention aux points suivants :

- Nos riverains,
- Nous partageons l'aérodrome avec d'autres usagers,
- L'espace aérien régional

**La pérennité des Compétitions à Vinon
dépend de ce Championnat !**



Calendrier de la Compétition



- Entraînement non officiel 3 et 4 juillet 2024
(inclus dans l'inscription)
- Période d'inscription 3 et 4 juillet 2026
- Premier Briefing(recommandé) 4 juillet 2026 à 18 h 00
- Briefing obligatoire 5 juillet 2026 à 10h00
- Epreuves du 5 au 11 Juillet 2026
- Remise des Prix 11 juillet 2026 à 19 h 30
- Repas de fin de Championnat 11 juillet 2026 à 20 h 00



Organisation

- Comité d'organisation : Philippe Souquet
- Directeur de la Compétition : Roger Eyrier
- Choix des épreuves : Dimitry Borovick/Roger Eyrier
- Sécurité des vols : Gérard Herbaud
- Meteo: Gérard Herbaud
- Remorquage : Denis Burckel
- Contrôle Technique : Michel Vigouroux
- Scoring : Jean-Marc SAVOIE / Marc BENOIT
- Administration: Kelly SACREZ / Nathalie PERON
- Presse et Médias : Jean François Verrier
- Représentant FFVP : Philippe De Pechy



Documents

- Le Règlement FFVP, les Procédures Locales, les Points de virage et l'Espace aérien sportif sont téléchargeables ici : <https://www.soaringspot.com/fr/cdf2026-vinon/>
- Tout compétiteur doit :
 - Connaître le règlement, les Procédures locales et le Self-Briefing avant la première épreuve ;
 - Télécharger les points de virage et l'espace aérien sportif dans ses systems de navigation ;
 - De fournir à l'organisation un fichier IGC original depuis ses enregistreurs de vol.

L'organisation ne téléchargera pas vos vols depuis vos enregistreurs de vol !

Vous devez le faire vous-même avec vos propres outils.



Exigences Obligatoires

Pilote :

- Licence de pilote de planeur valide
- Certificat medical valide
- Licence FFVP (peut être souscrite à l'arrivée)

Planeur :

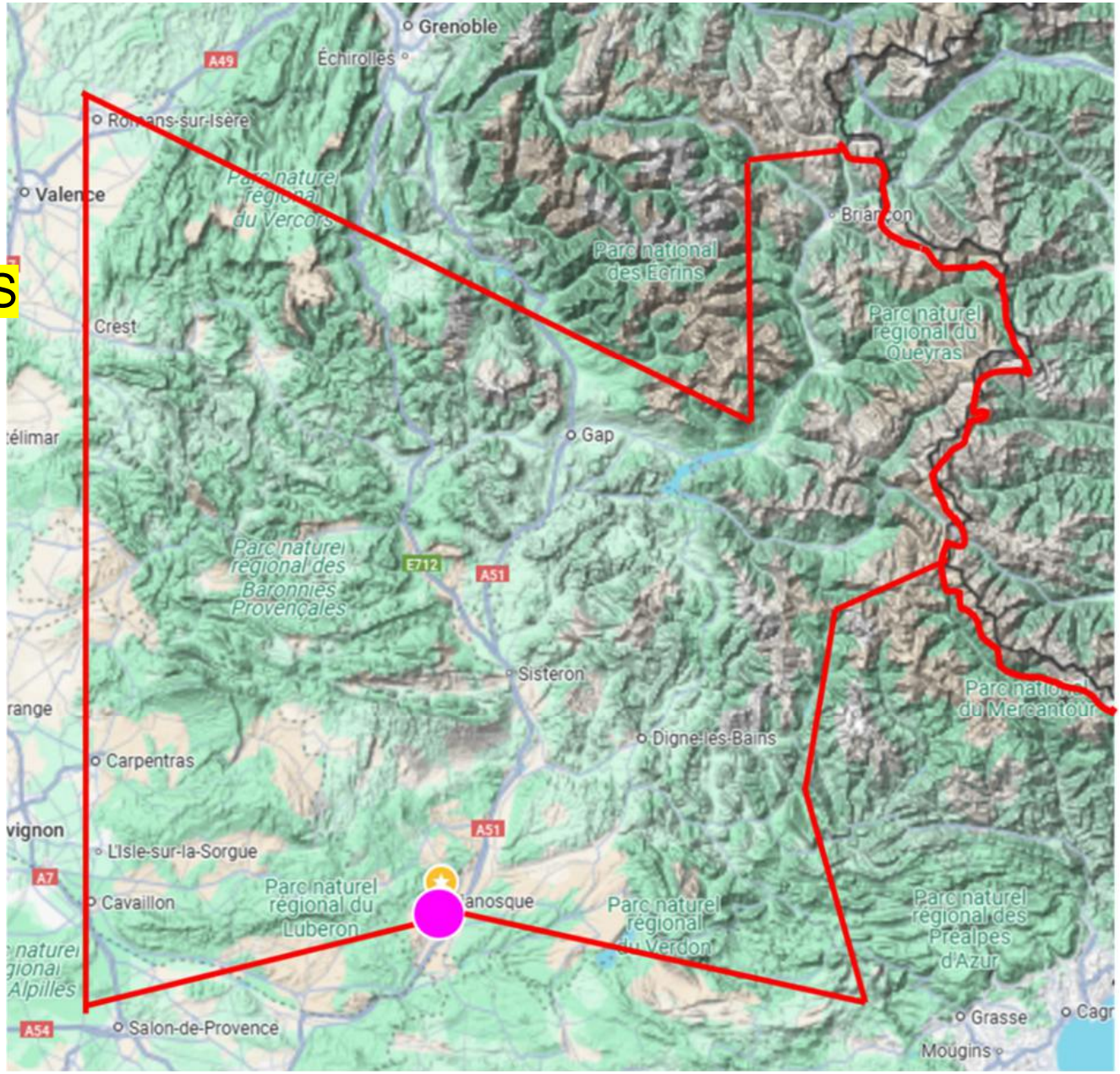
- Assurance RC
- CEN valide (ou permis de voler en France)
- FLARM (mode competition désactivé) avec inscription OGN
- Marquages Haute visibilité (ailes et fuselage largeur 20cm) ou
- **Strobe (actif pendant tout le vol)**

Equipements :

- Enregistreur homologué par l'IGC ou appareil compatible FLARM (même non homologué par l'IGC) construit après le 1er janvier 2005
- Moving map avec espace aérien sportif
- Carte aéronautique à jour (de préférence 1:250.000 Alpes Sud)
- Radio VHF (avec espacement 8,33)
- Parachute
- Smartphone avec WhatsApp pour recevoir les messages de l'organisation

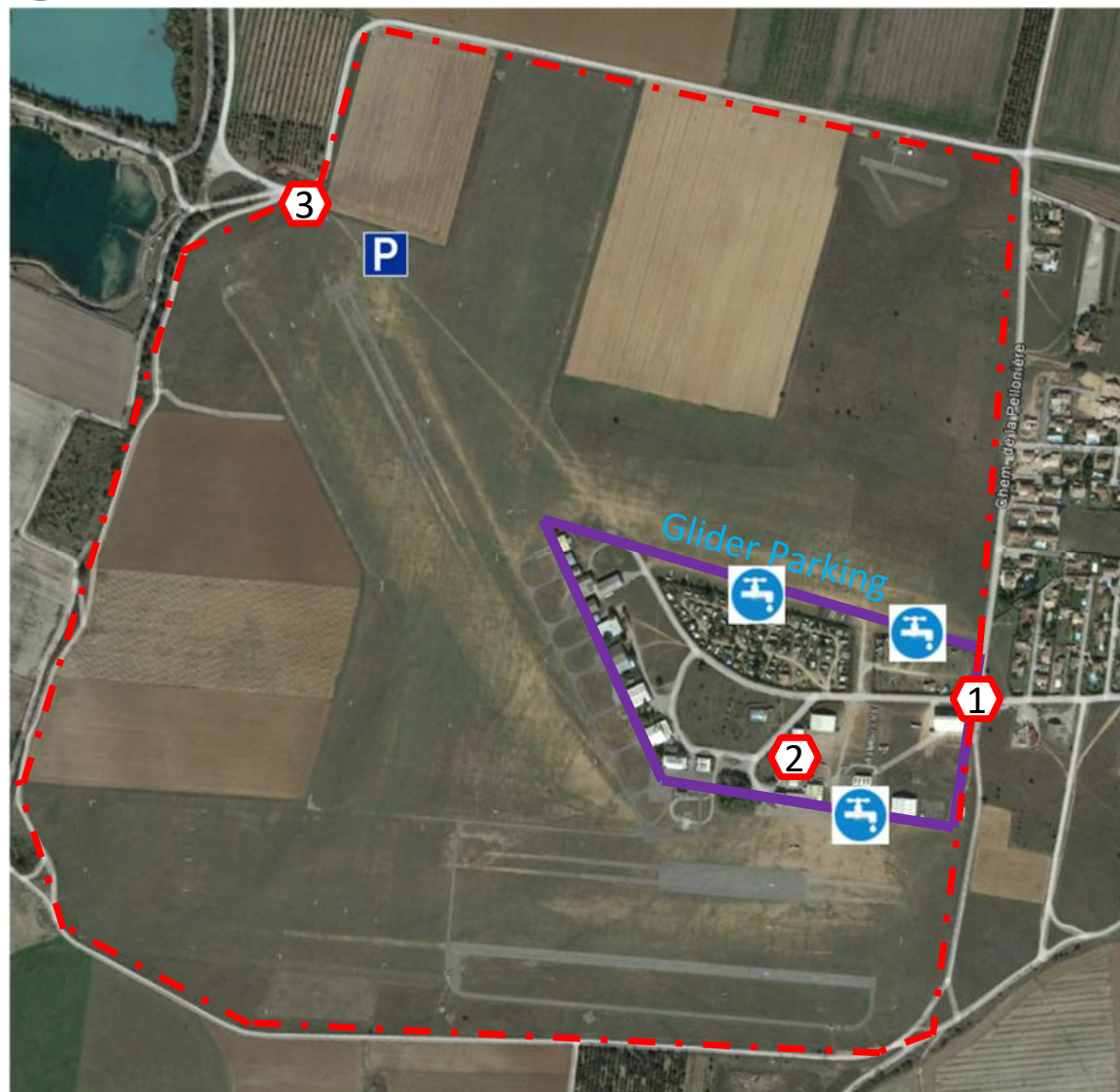


ZONE DES VOLS



Organisation de l'Aérodrome

- 1 Accès aérodrome
- 2 Administration et Briefing
- 3 Accès Grille piste 20
- P Parking véhicules Grille 20



- Points d'eau (Ballasts)
- Zone Publique
Ne pas survoler à basse hauteur
- Limites de l'aérodrome

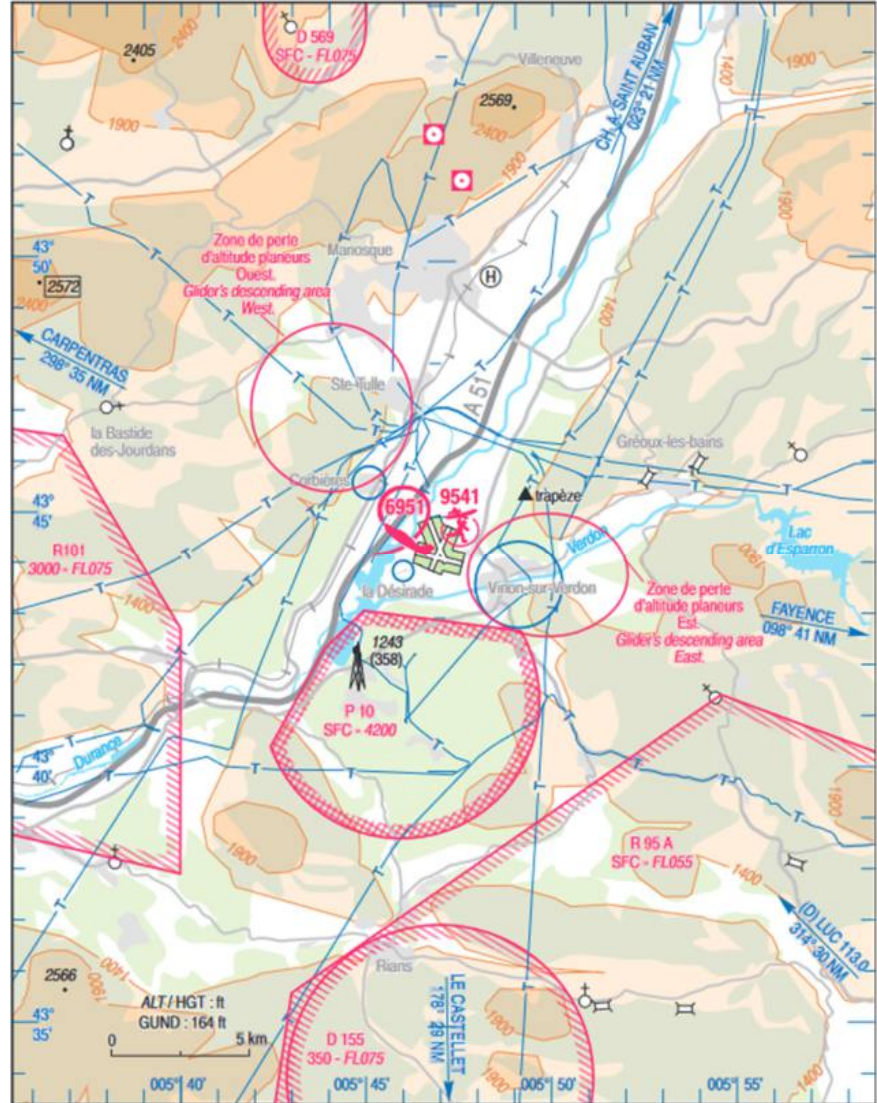
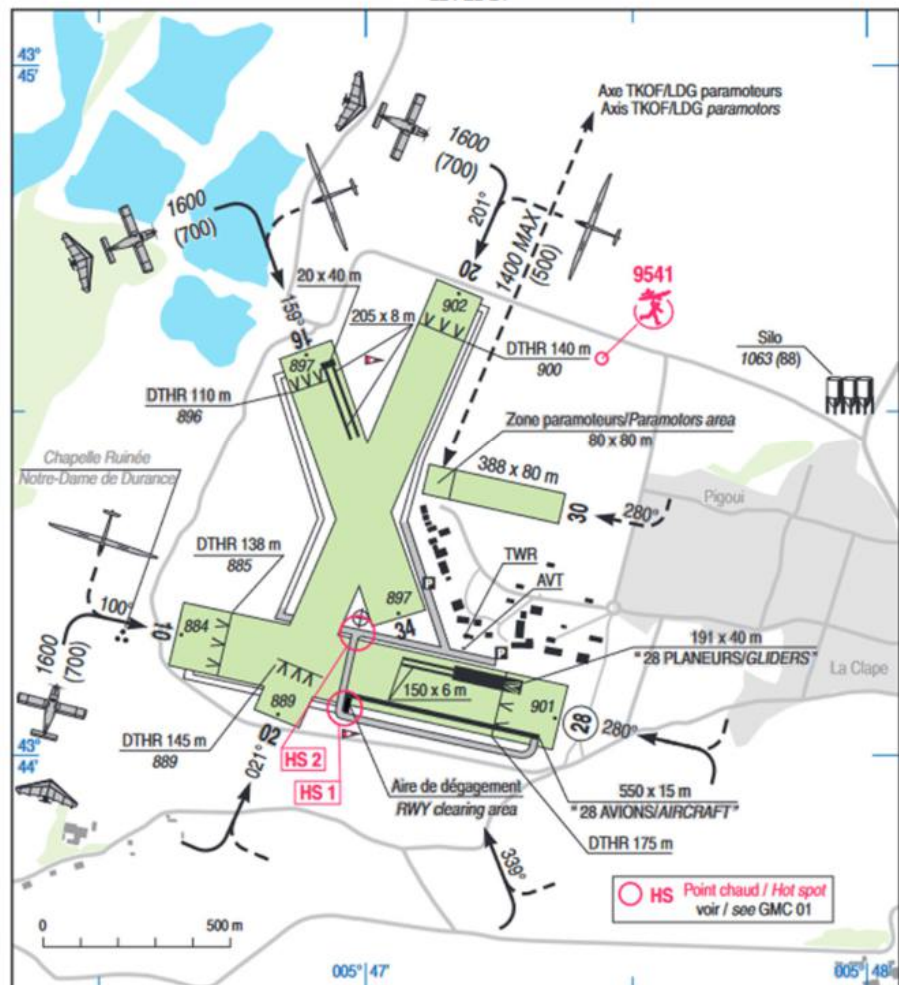
Carte VAC - LFNF

VINON
AD 2 LFNF ATT 01

Ouvert à la CAP
Public air traffic

ATERRISSAGE A VUE
Visual landing

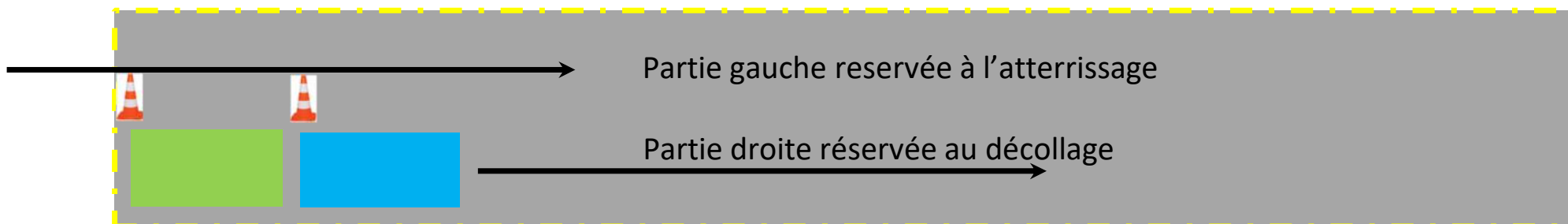
22 FEB 24



Alt : 900 ft (275 m)
Frq : 118,155 MHz

Mise en piste libre

Pistes 20 and 28



Plot de référence pour accéder à la grille (le premier arrivé parque son planeur au fond de la grille)



→ « Classe 18m » décolle en premier



→ « Classe libre » décolle en premier



**Grille de départ fermée 15 mn
Avant l'heure prévue de premier décollage**

Mise en piste

Terminée ET sans voiture sur la piste 15 mn avant l'heure prévue de premier décollage

Décollage

- Les équipiers des compétiteurs doivent accrocher le cable et tenir l'aile,
- Le planeur doit avoir les ailes horizontales (ballast équilibré) dès que l'avion remorqueur se présente devant le planeur.

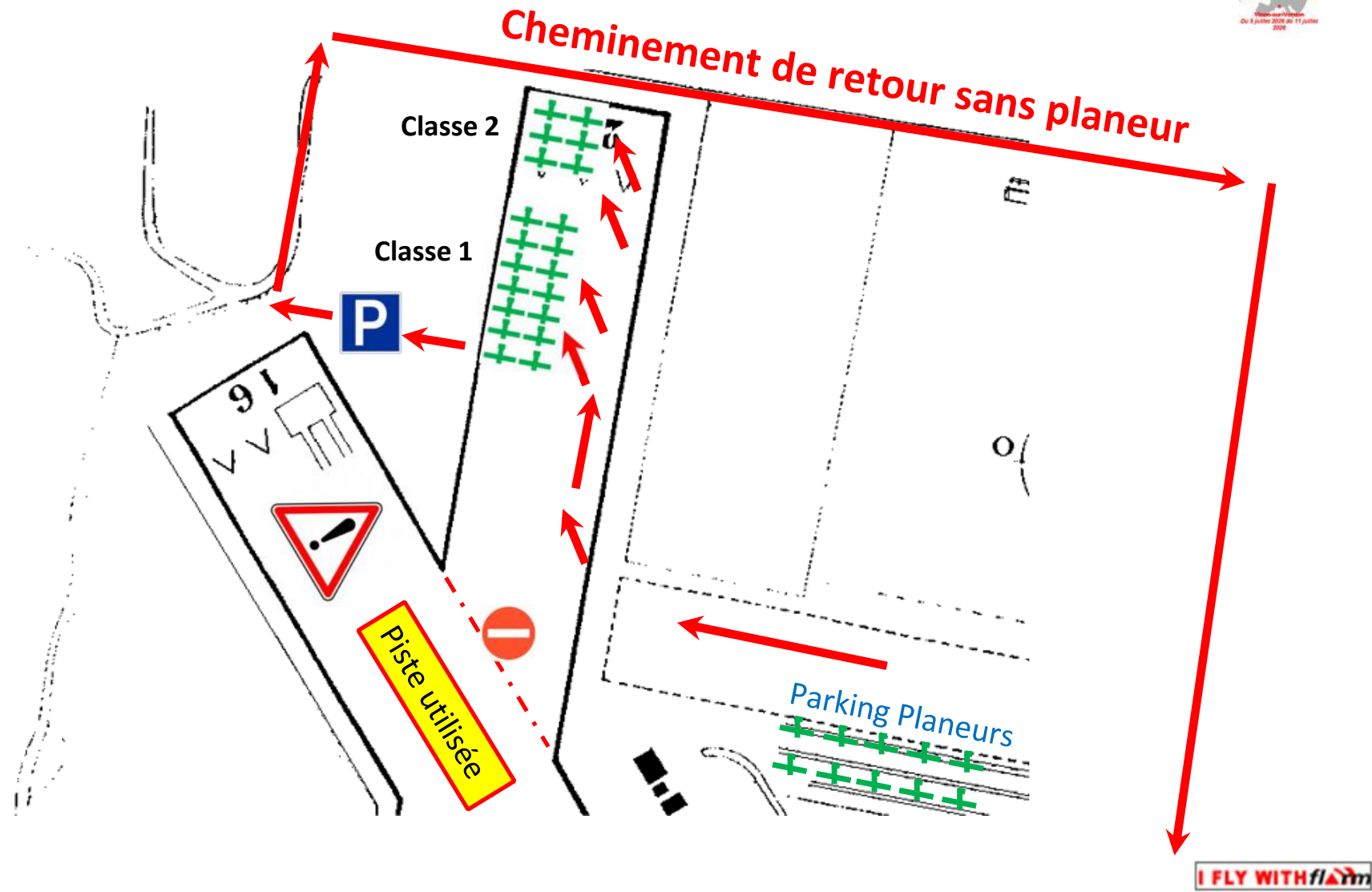


Procédures

Piste 20



Grille piste 20

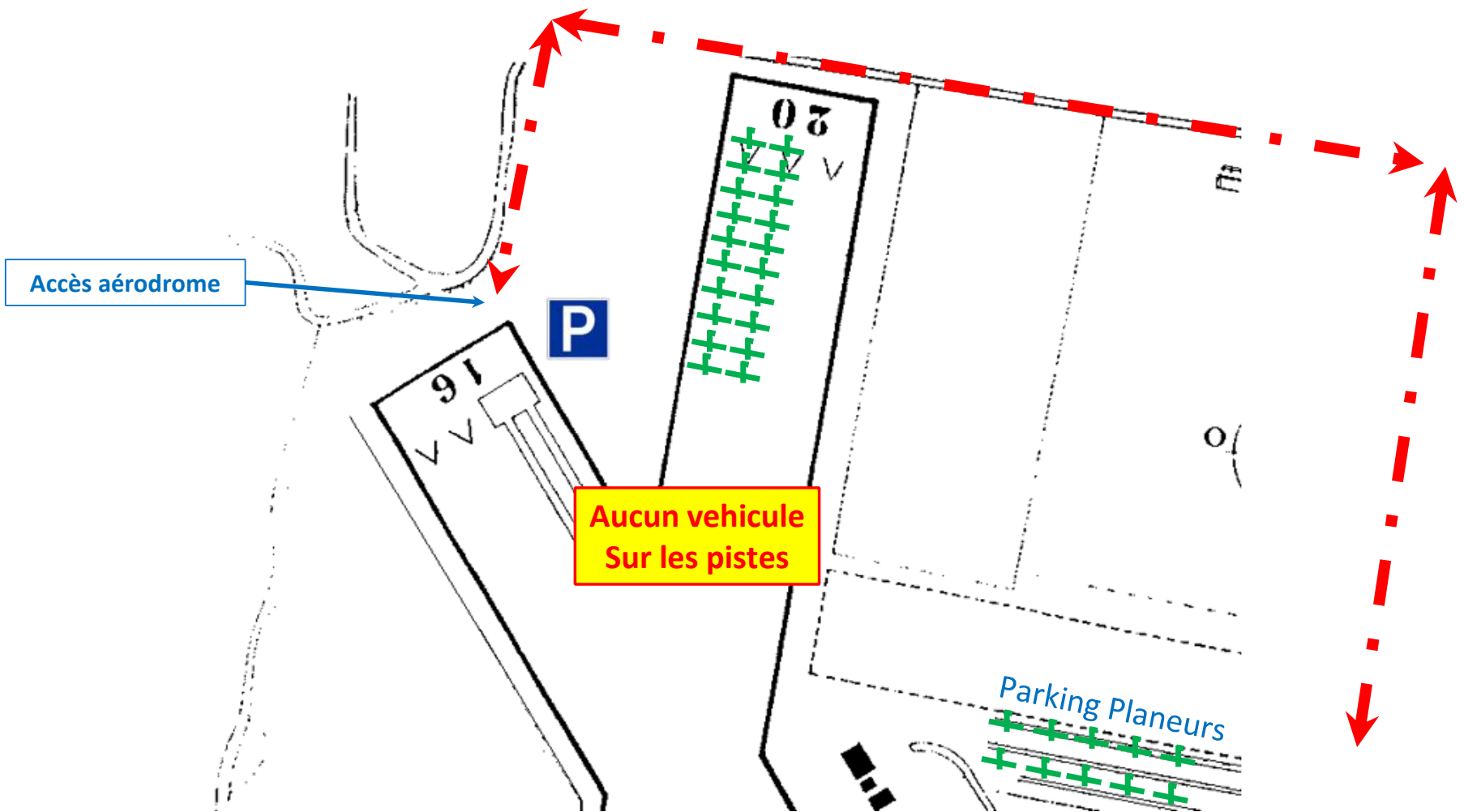


Grille Piste 20

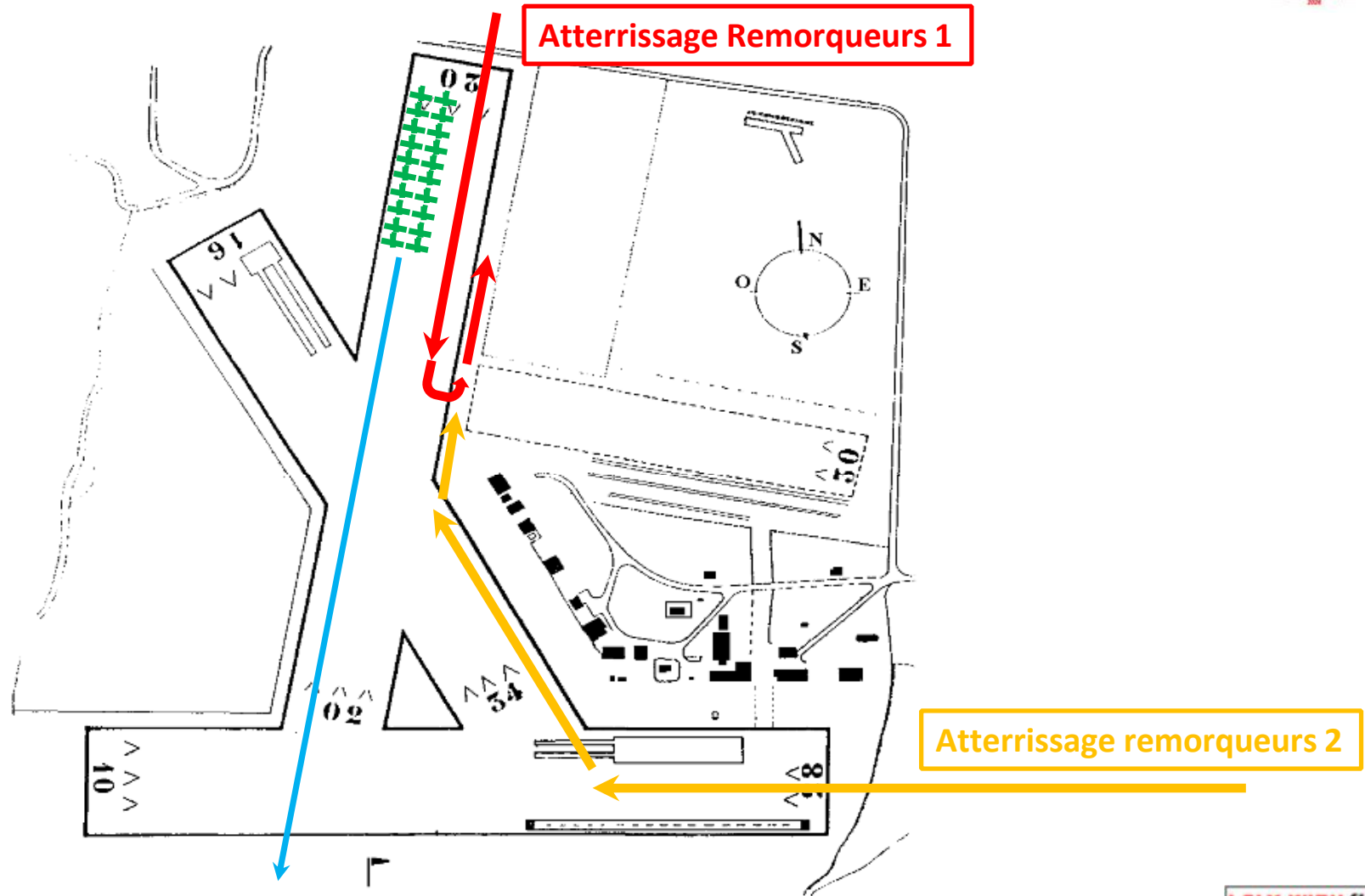


Décollage Piste 20

Accès et Parking véhicules pendant les décollages

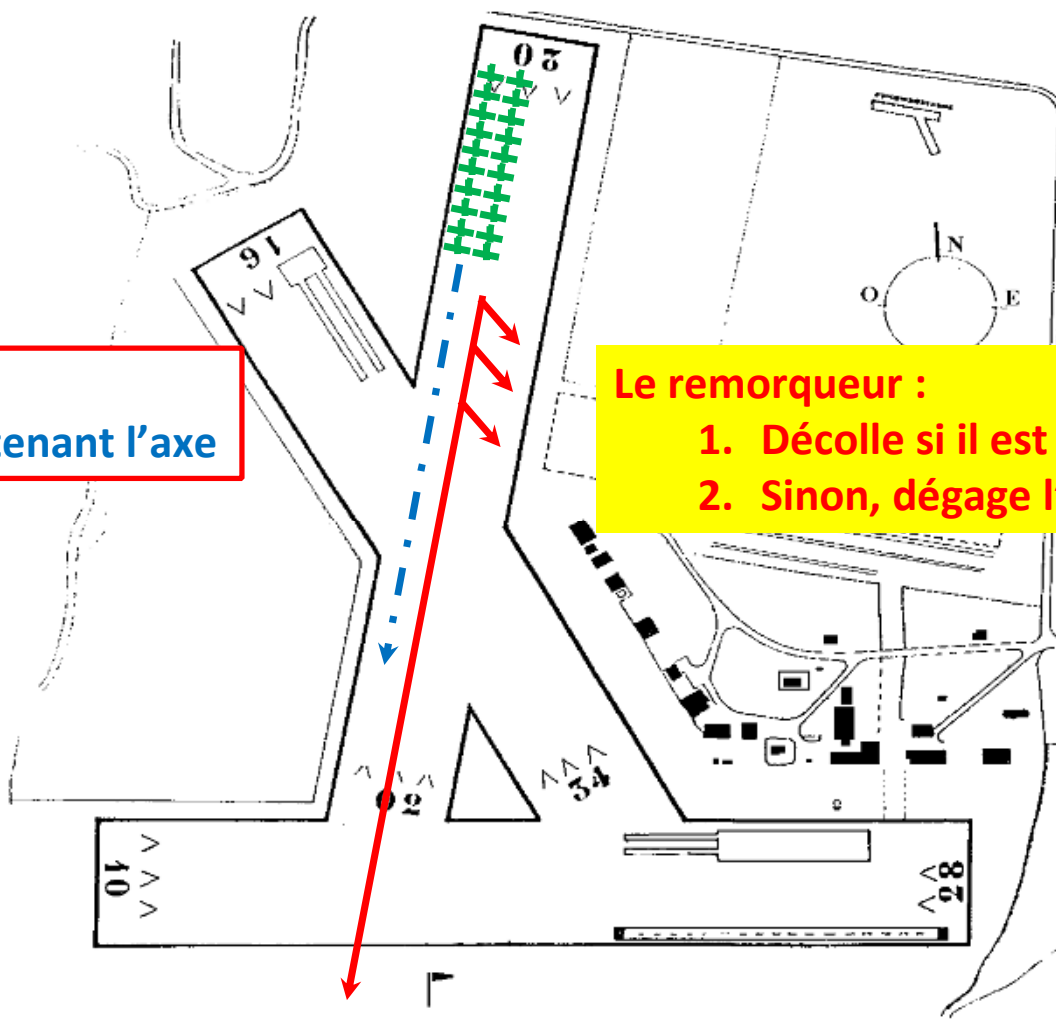


Décollage Piste 20



Décollage Piste 20

Interruption de remorquage au décollage



Le Planeur :
Gère son énergie en maintenant l'axe

Le remorqueur :

1. Décolle si il est en capacité de le faire
2. Sinon, dégage l'axe de piste par la gauche

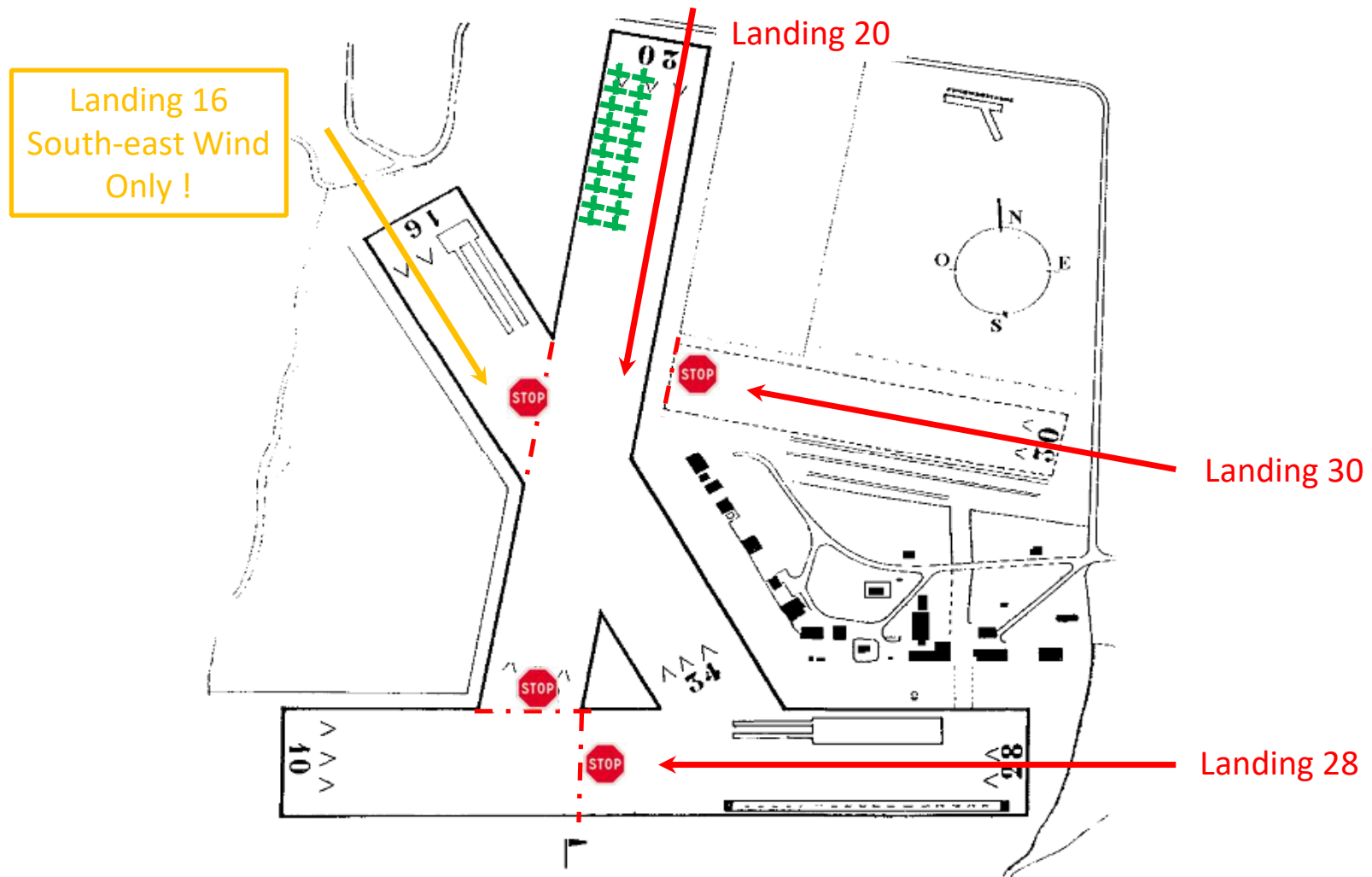
Take-Off RWY 20

Aerotow incident on Take-Off

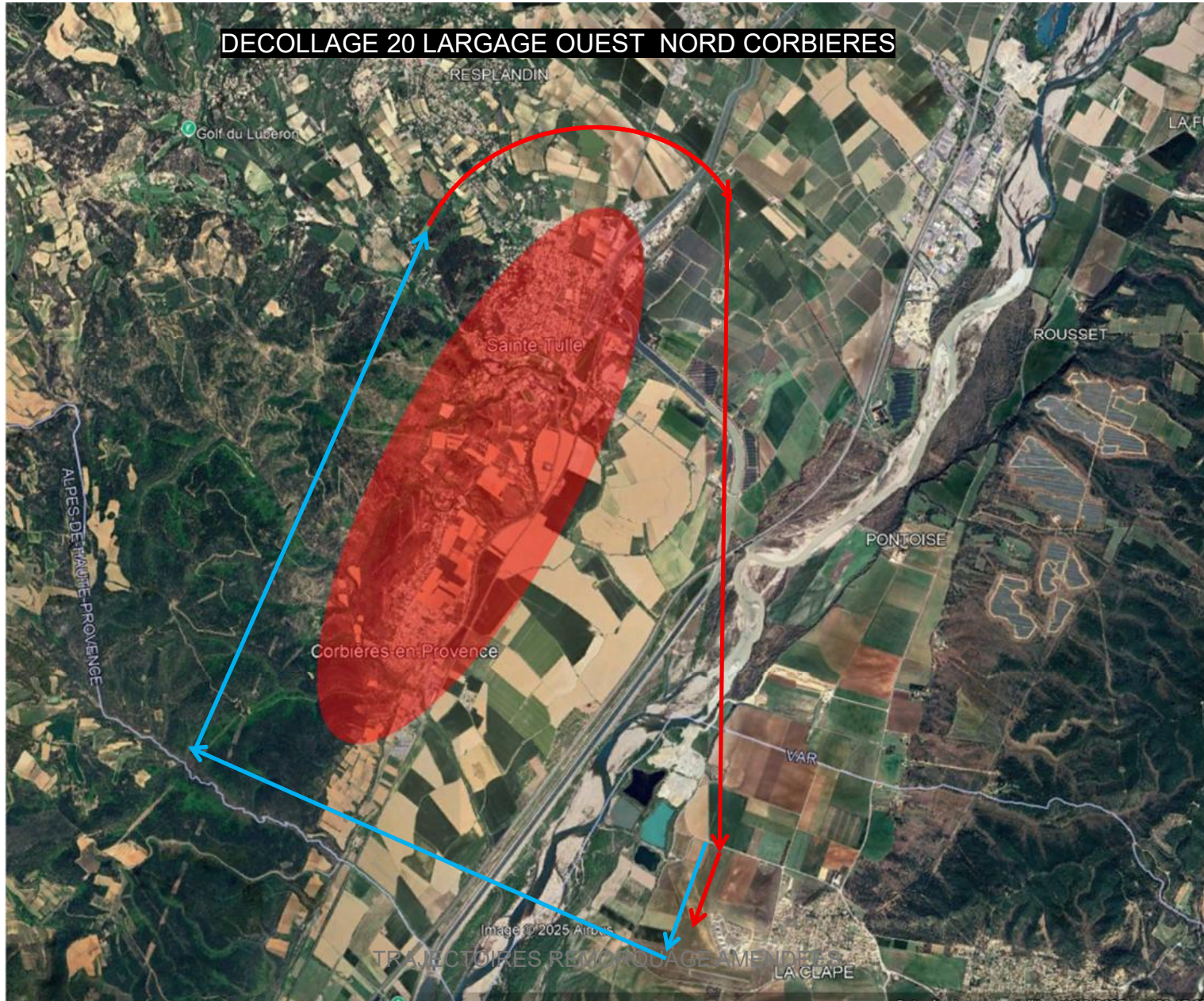


Take-Off RWY 20

landing possibilities during Launch Time



DECOLLAGE 20 LARGAGE OUEST NORD CORBIERES



19/05/2026

DECOLLAGES 20 LARGAGE GREOUX

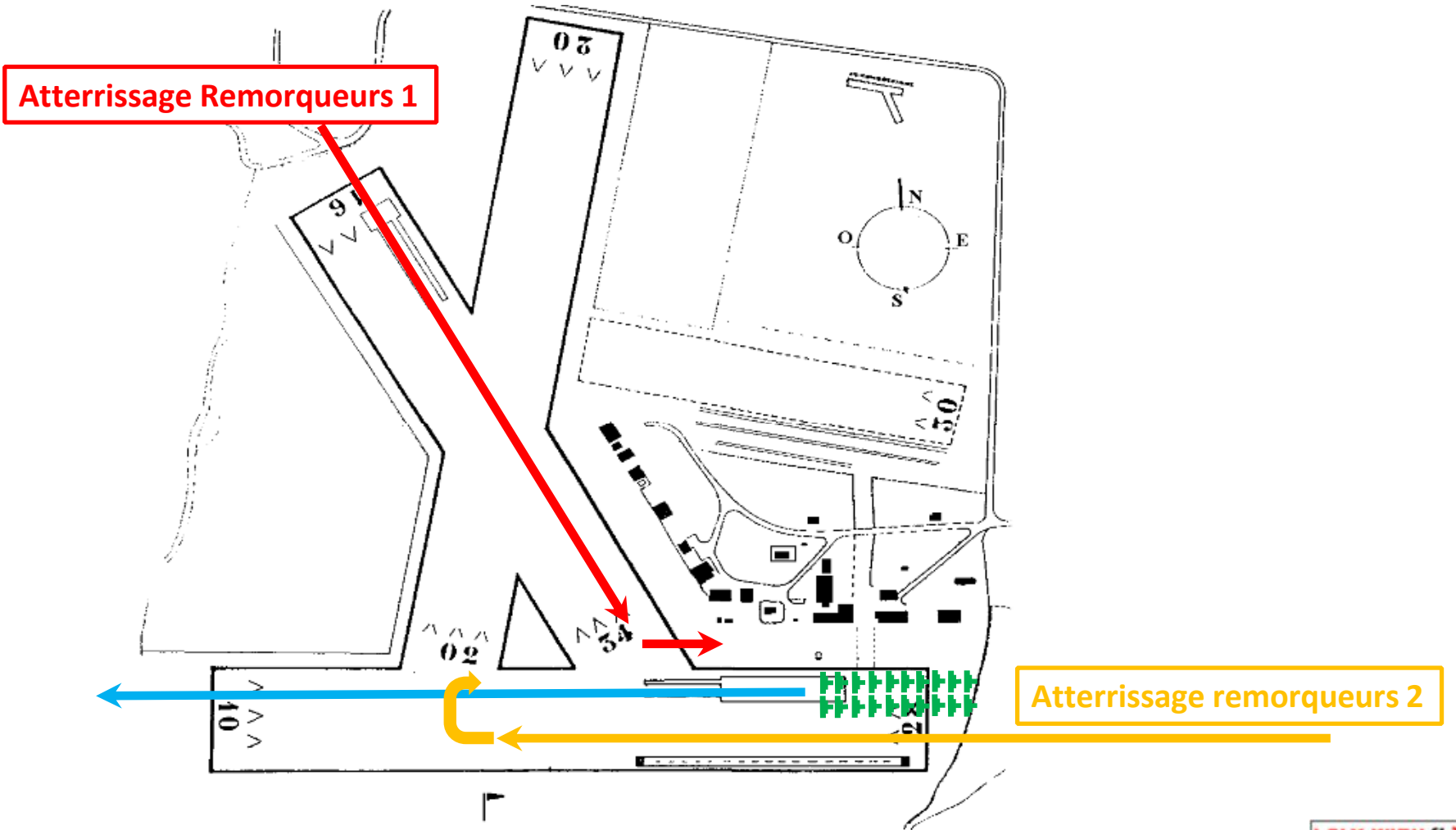


Procédures

Piste 28



Décollage Piste 28



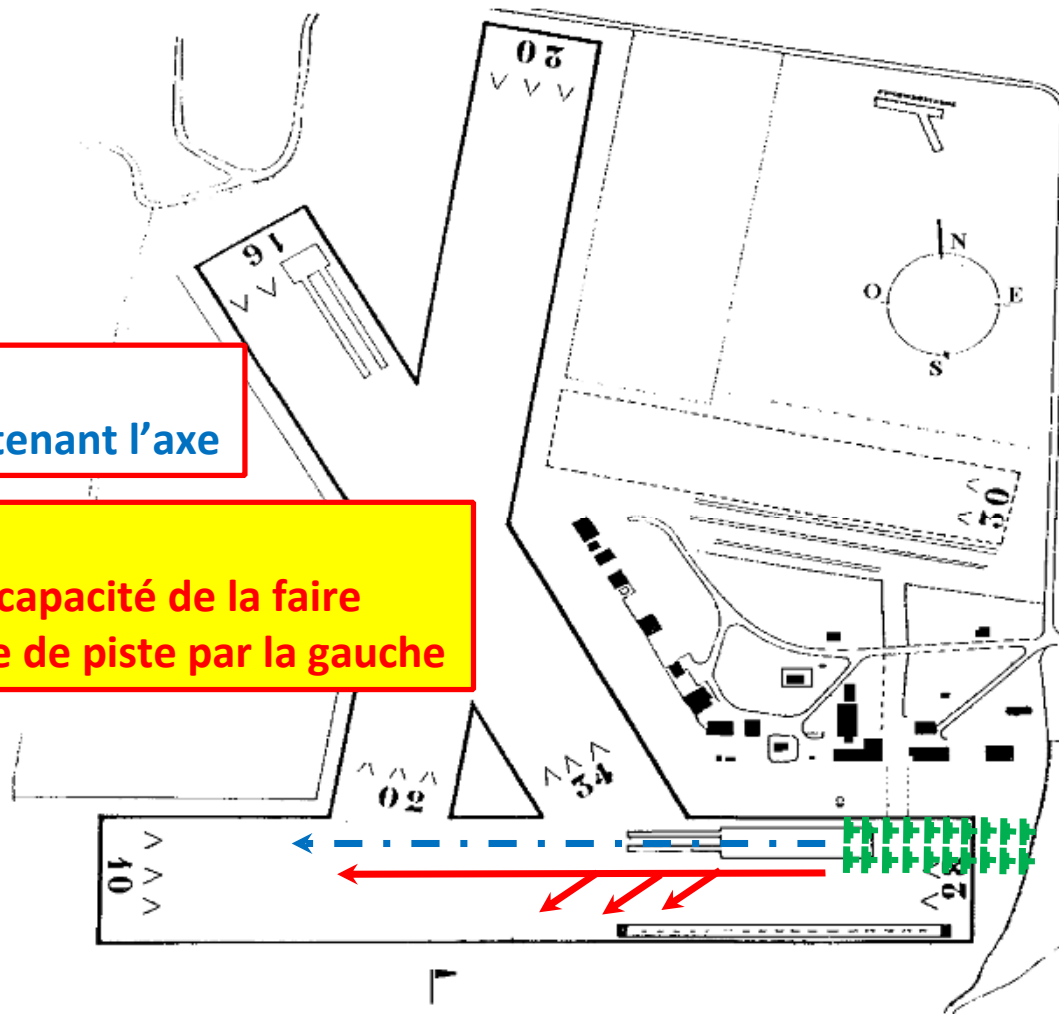
Décollage Piste 28

Interruption de remorquage au décollage

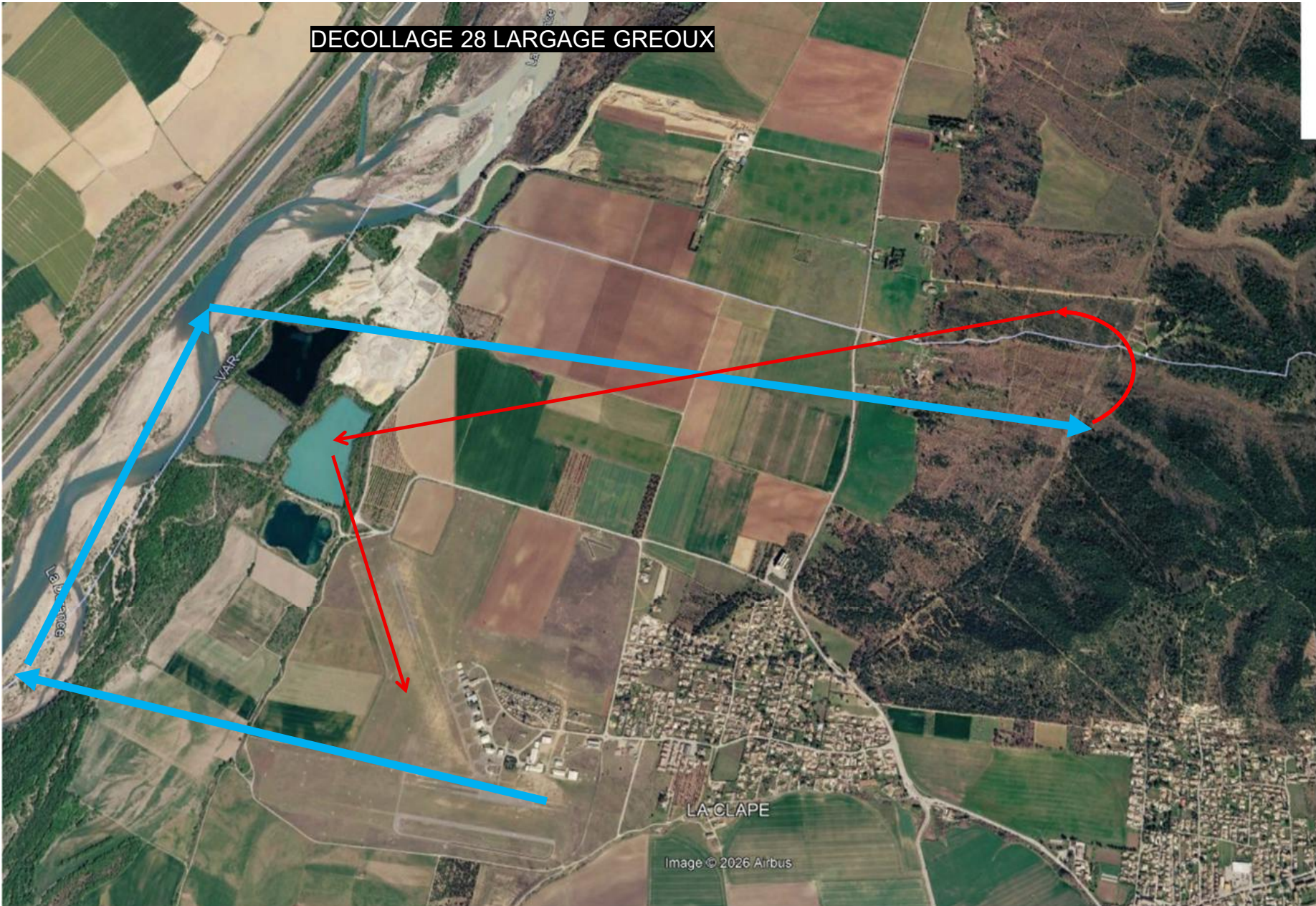
Le Planeur :
Gère son énergie en maintenant l'axe

Le Remorqueur :

1. Décolle si il est en capacité de la faire
2. Sinon, dégage l'axe de piste par la gauche



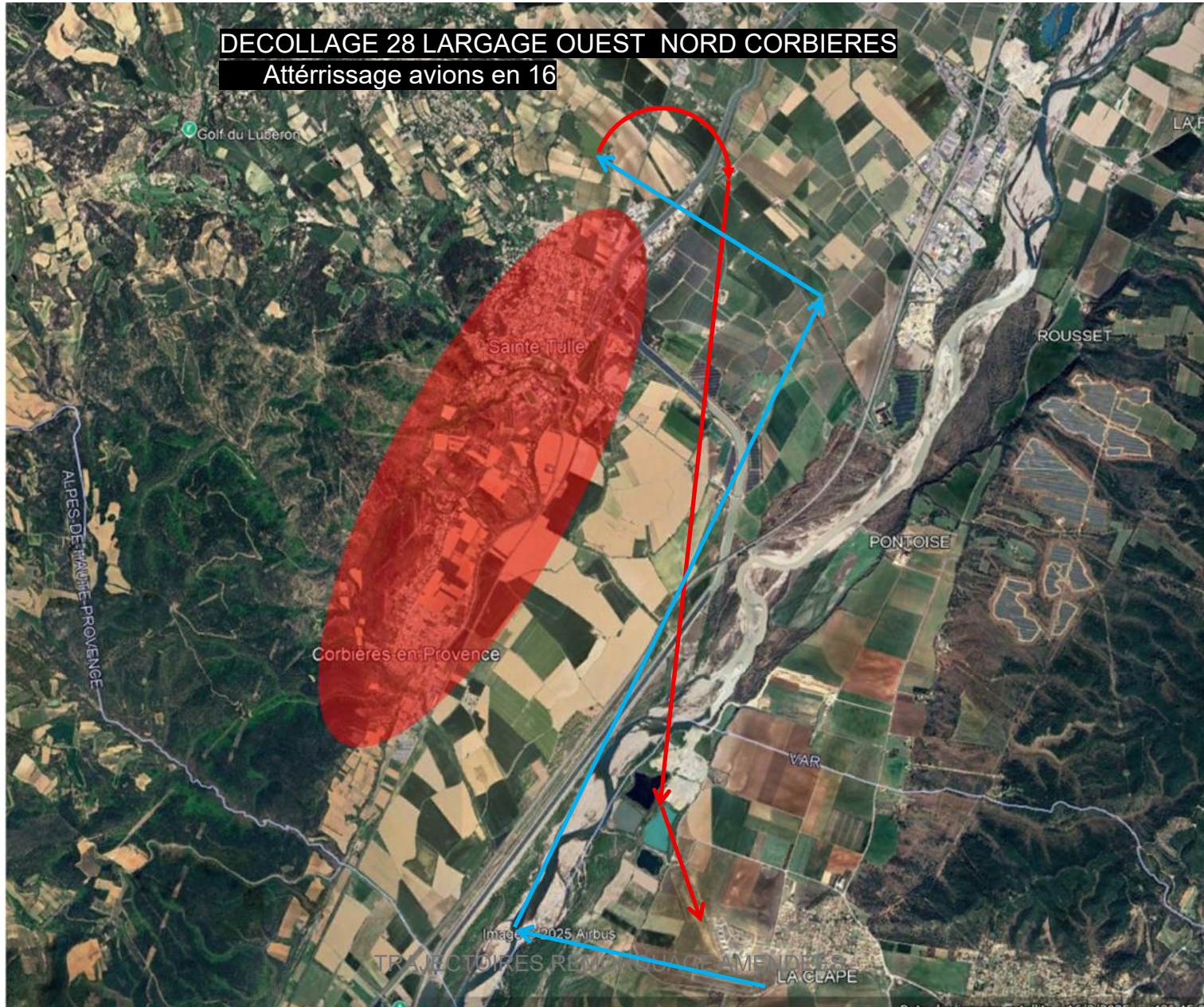
DECOLLAGES 28 LARGAGE GREOUX





DECOLLAGE 28 LARGAGE OUEST NORD CORBIERES

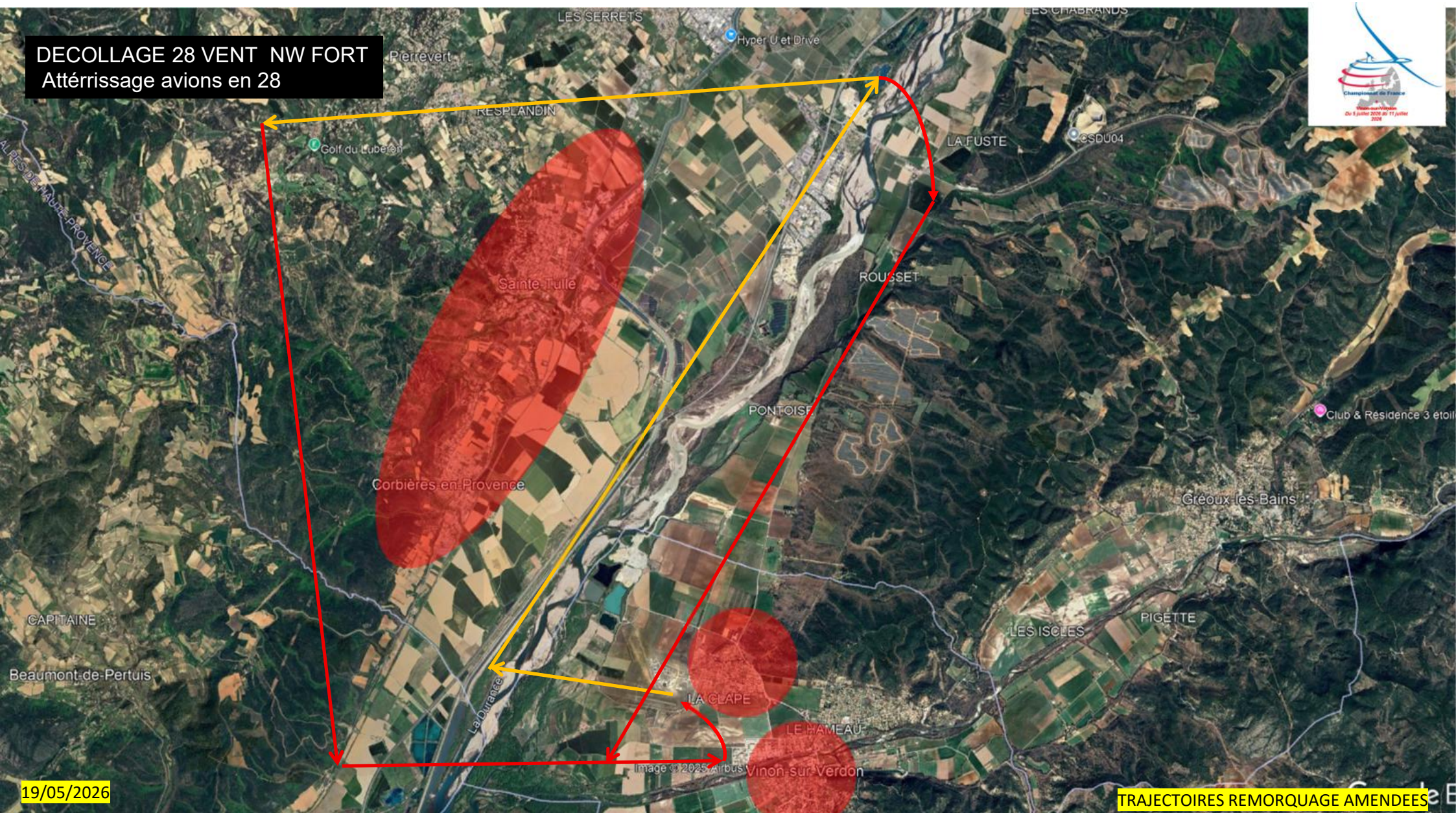
Atterrissage avions en 16



19/05/2026

TRAJECTOIRES REMORQUAGE AMENDES LA CLAPE

DECOLLAGE 28 VENT NW FORT
Atterrissage avions en 28



19/05/2026

TRAJECTOIRES REMORQUAGE AMENDEES

Pendant le remorquage

- Silence radio
- Largage sur battement d'aile du remorqueur
- Ne pas cabrer au largage
- Il est strictement interdit de rentrer le train en remorquage.

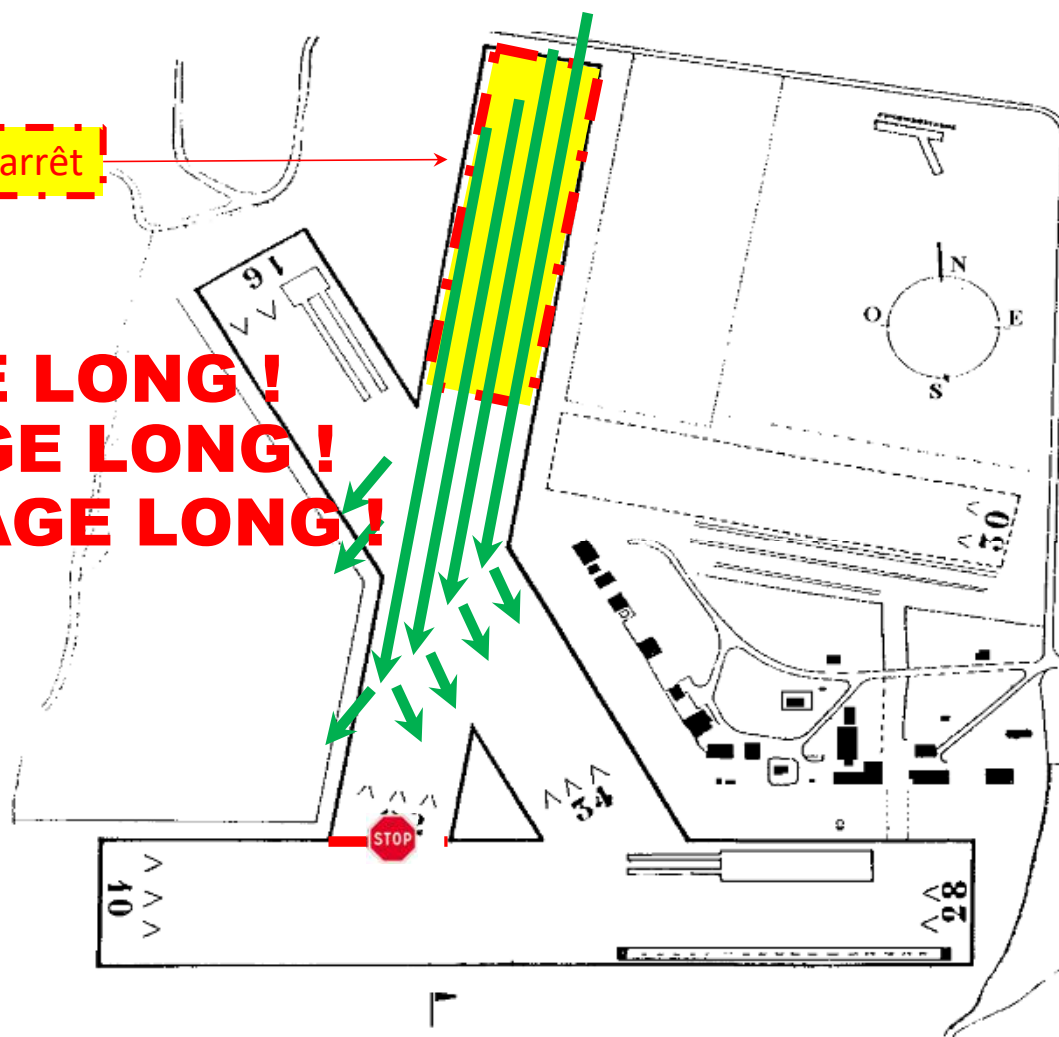
– Très dangereux ! Pour vous et pour le pilote remorqueur !
Risque de Position haute



Atterrissage Direct Piste 20

C'est la Procédure normale !

Zone de non arrêt



**ATTERRISSAGE LONG !
ATTERRISSAGE LONG !
ATTERRISSAGE LONG !**

Atterrissage Pistes 28 /30 /10

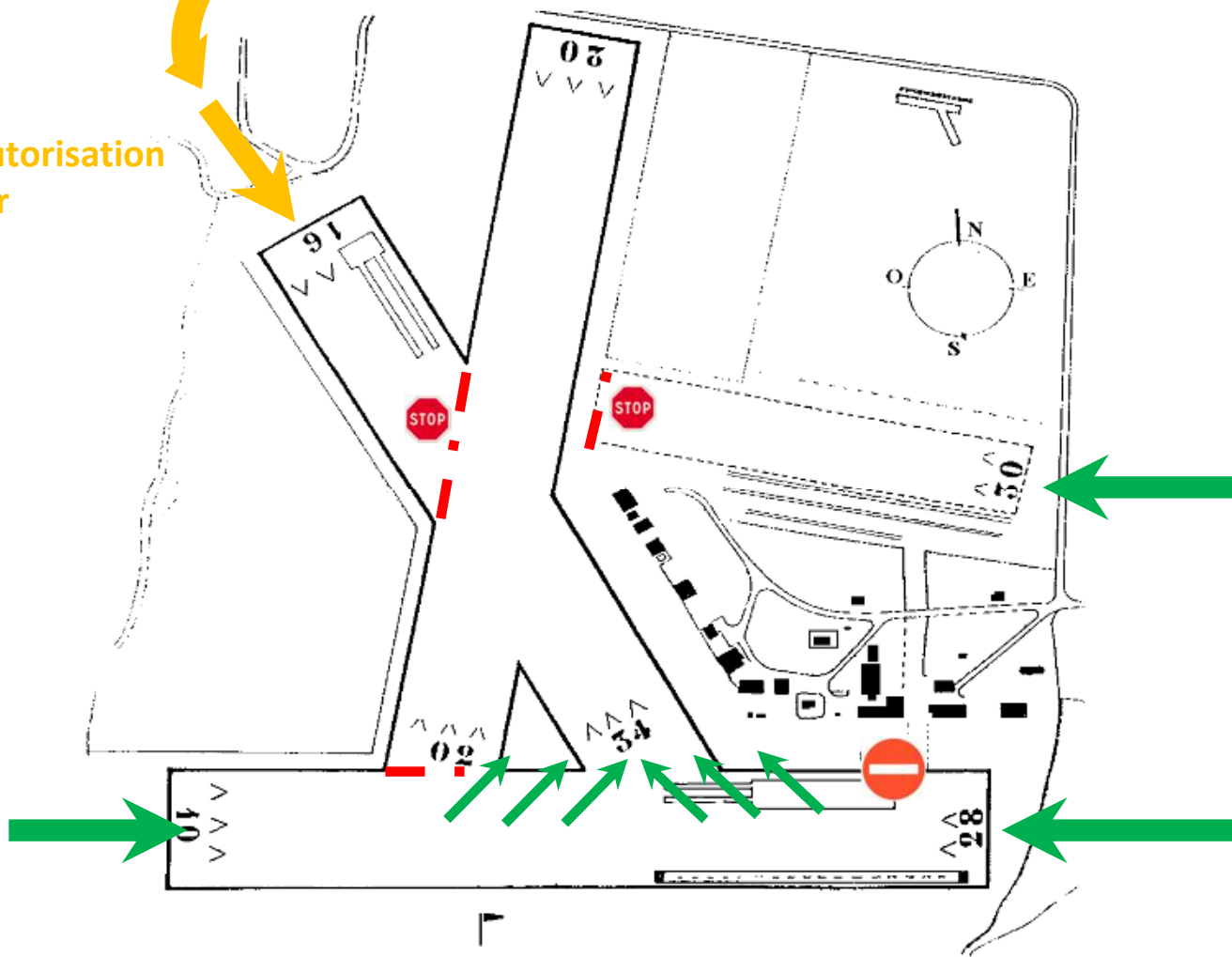
(Merci de prévenir au point de report)

RWY 16
Uniquement sur autorisation
du starter

RWY 10

RWY 30

RWY 28



Arrivées et Atterrissages

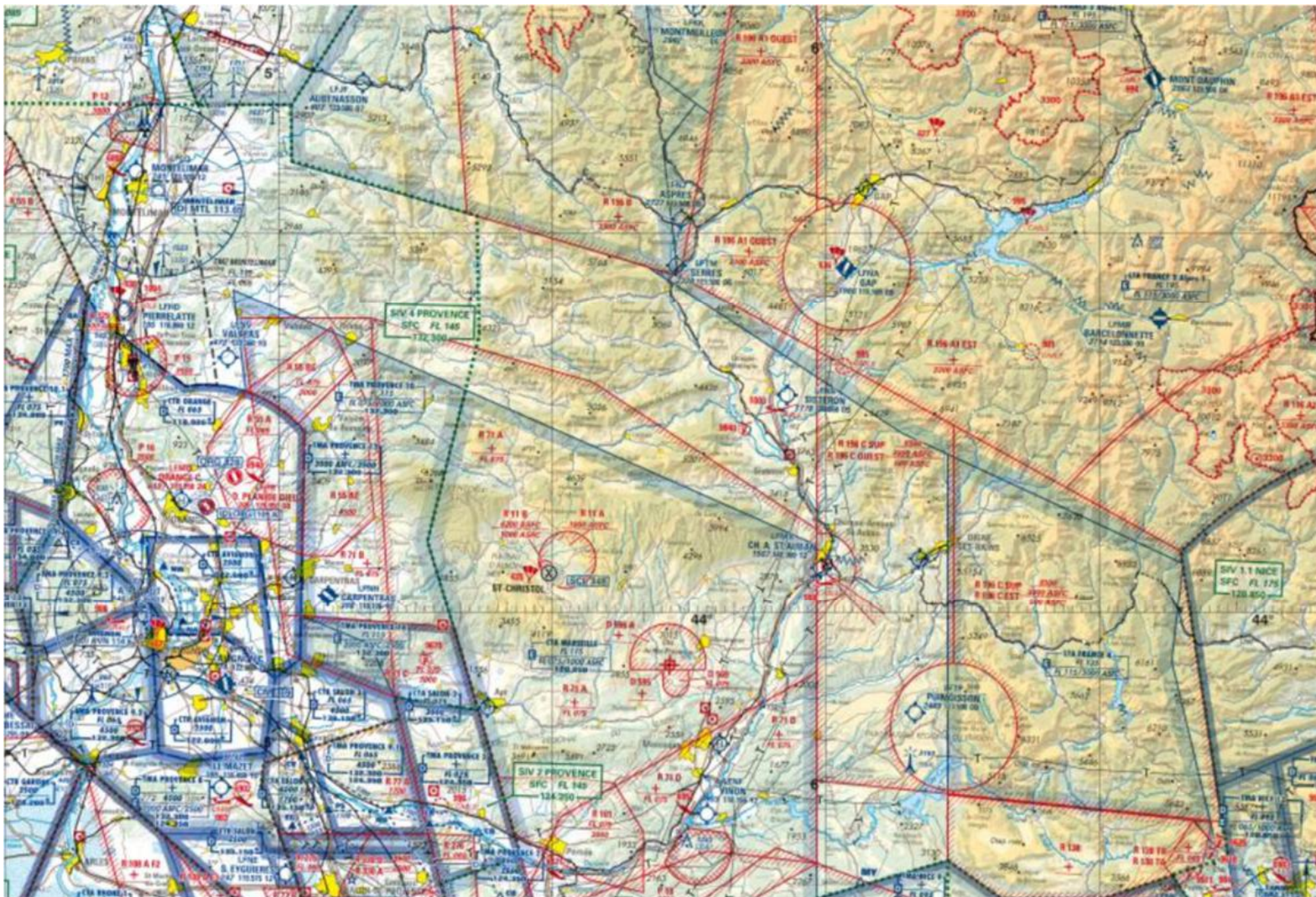
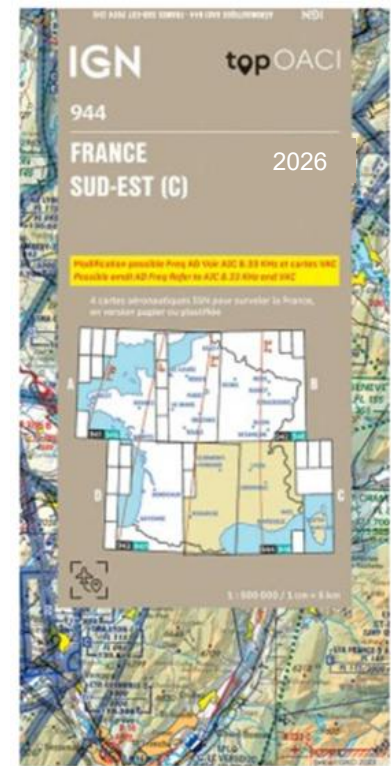
SECURITE



Eviter le survol de la zone publique à basse hauteur

Espace aérien Régional

(ref : ICAO 1:500.000 VFR Sud-Est n°944)



Activités « Para » et « Voltige »

Pour des raisons de sécurité visant à alerter le pilote, les activités **Para** et **Voltige** figurent dans le fichier « espace aérien sportif » avec le **code des zones « P » (Pénétration interdite)** :

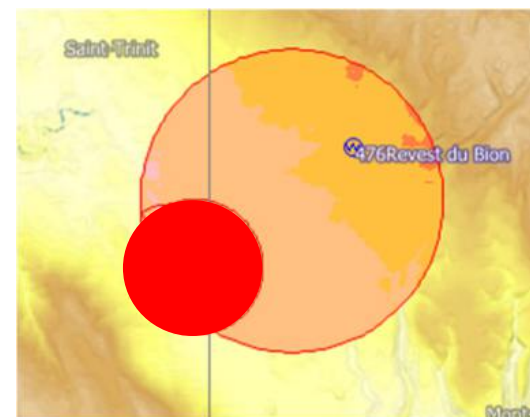
- Elles figurent dans le fichier mis à la disposition des pilotes et dans le fichier de référence du scoring. **Elles génèrent donc une pénalité de type « pénétration dans un espace interdit »**,
- L'organisation s'efforcera d'informer les compétiteurs sur les activités programmées le jour d'épreuve, certaines zones pourront être désactivées au briefing journalier et sur la fiche d'épreuve,
- L'organisation ne donnera pas comme point de virage un point où une activité para et/ou voltige est annoncée le jour d'épreuve.



Exemple : Activité Para n°435
« St Christol »

← Carte IGN 1:500.000

SeeYou →



Configuration Espace aérien « Sportif »

***Se référer au
Self-briefing Part 2 « Airspace »***



Altitudes

- Avant décollage :
 - Régler les altimètres et enregistreurs sur 275 m
 - Cela n'a pas d'influence sur votre enregistrement de vol.
 - Le logiciel d'analyse de vol du scoring appliquera un décalage à vos enregistrements d'altitude, de sorte que votre altitude de décollage sera de 275 m.
- En vol :
 - Altitudes AMSL : vérifiez les altimètres
 - L'altitude maximum autorisée pendant la compétition est le FL 195.
 - Les Niveaux de vol :
 - L'organisation définira le QNH officiel de la journée.
 - La fiche d'épreuve affichera le QNH et les altitudes sportives quotidiennes des FL75, FL115, FL125, FL145 and FL195



Fichier « Espace aérien sportif »

Téléchargement ici :

- Formats disponibles :
 - OpenAir *.txt
 - SeeYou, LXNav *.cub



Fichiers « Points de virage »

Téléchargement ici :

<https://www.soaringspot.com/fr/cdf2026-vinon/>

- Formats disponibles :
 - Only *.cup
 - Vous pouvez utiliser un logiciel de conversion si besoin
- Chaque point a un “4-digit ID” dans son nom
 - Facile à identifier
- Il y a **642** points dans la base de données
 - Il ne devrait pas y avoir de problème avec les outils de navigation moderne.
 - L’extraction de base de données plus restreinte est de la responsabilité du pilote.



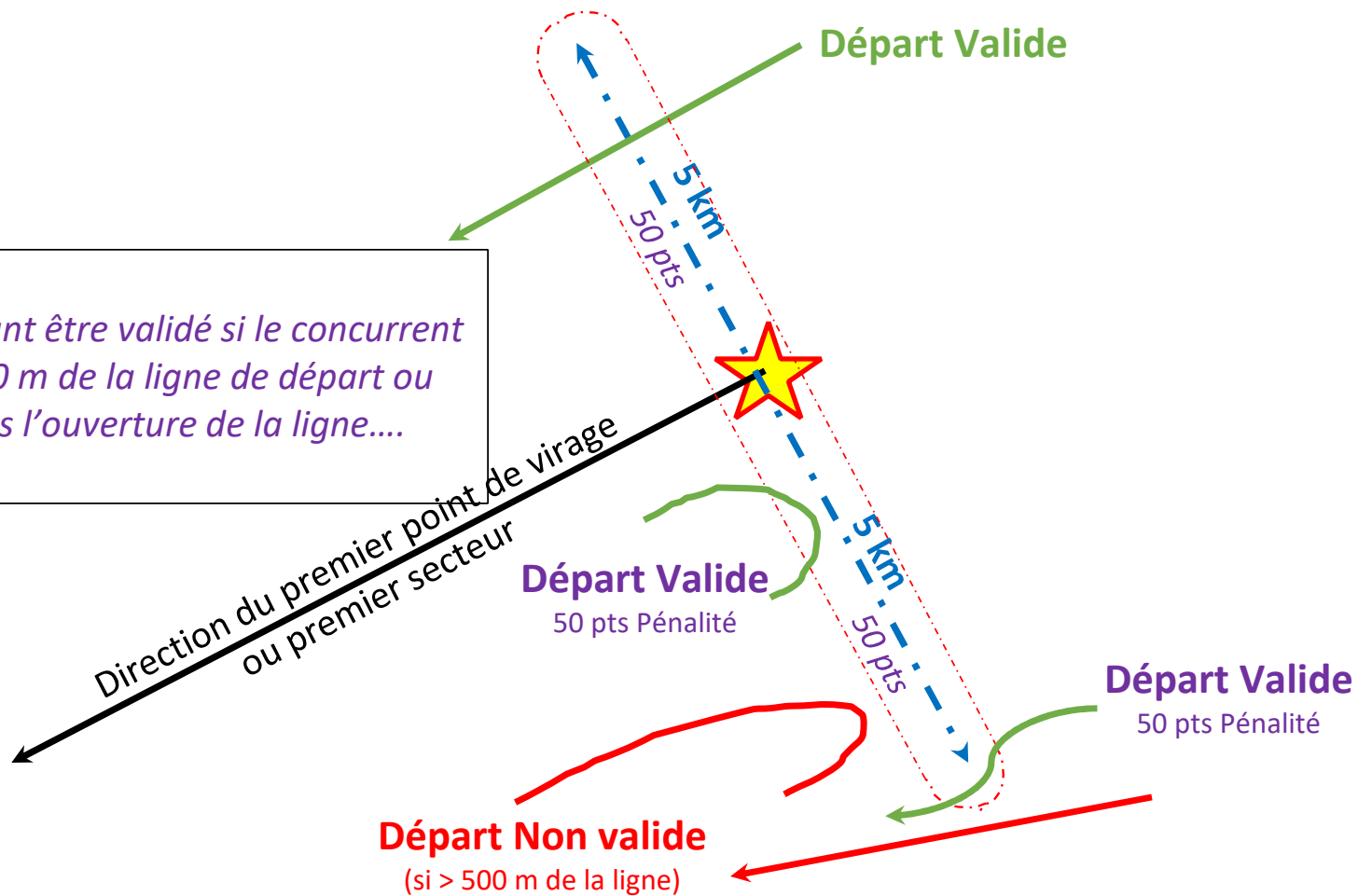
Procédures Radio

- Décollage, Remorquage, Arrivée, Atterrissage : **118.155 MHz**
 - En remorquage : Silence **sauf pour sécurité** (plus vite, moins vite)
- Après largage (au dessus de l'altitude de largage), Ouverture de la ligne de départ : **122.150 MHz**
 - Silence **sauf pour la sécurité**
- Arrivée : **118.155 MHz**
 - Silence **sauf annonces réglementaires et sécurité** (vent arrière, base, finale, etc.)
- **A 10 km du cercle d'arrivée sur la fréquence de l'aérodrome (118,155 MHz) :**
 - « [Numéro de concours] 10 km »
 - L'organisation répondra en donnant le vent (direction et force)
- **Au franchissement du cercle d'arrivée sur la fréquence de l'aérodrome (118,155 MHz) :**
 - « [Numéro de concours] Cercle d'arrivée : atterrissage direct ou report vent arrière piste xx »

Ligne de départ

NP 4.1 § 12.4.4. b)

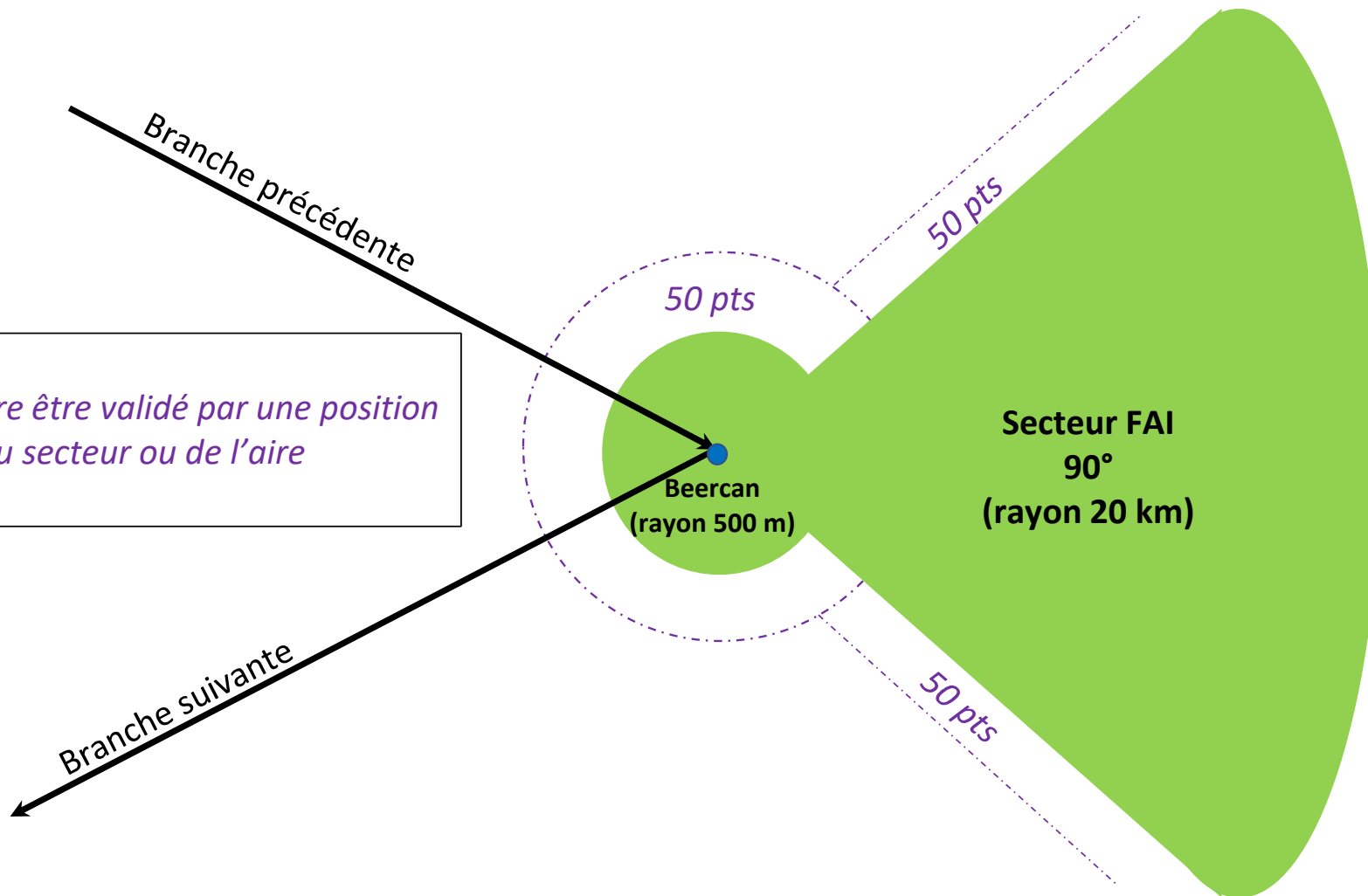
.... le départ peut cependant être validé si le concurrent se trouvait à moins de 500 m de la ligne de départ ou du secteur de départ après l'ouverture de la ligne....
(50 pts de pénalité)



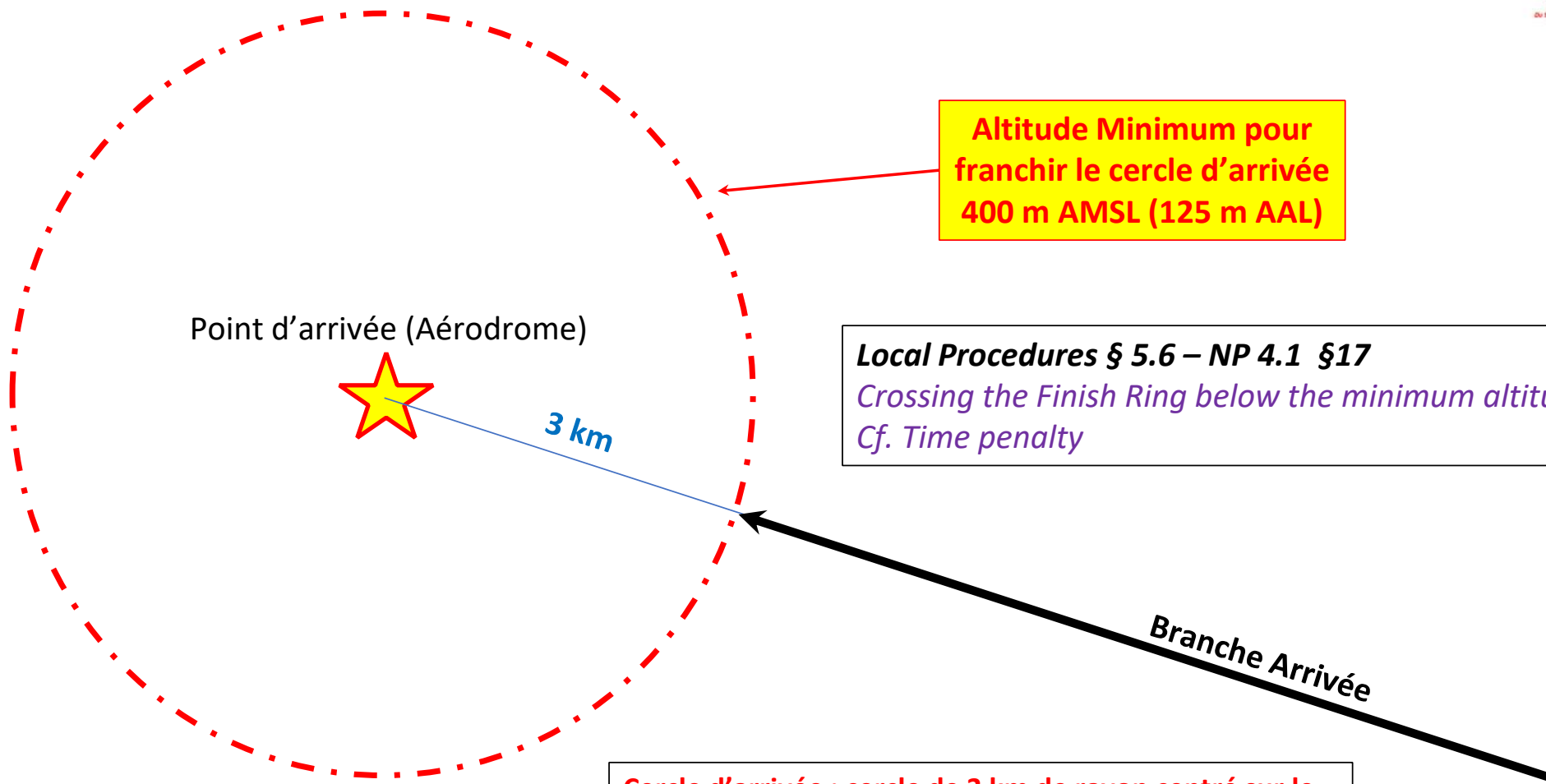
Point de virage

NP 4.1 § 12.5

*Le virage peut encore être validé par une position à moins de 500 m du secteur ou de l'aire
Pénalité : 50 pts*



Cercle d'arrivée



Cercle d'arrivée : cercle de 3 km de rayon centré sur le
point : 001Vinon Aero GEd3
43° 44' 10" N – 005° 46' 59" E

Scoring

- Le fichier IGC doit être remis par le compétiteur à l'organisation dès que possible, mais pas plus tard que 45 mn après l'atterrissage (piste dégagée),
 - Les fichiers IGC doivent être apportés ou envoyés par le pilote par les supports électroniques suivants :
 - **Fortement recommandé** : attaché à un email envoyé à l'une des 2 adresses suivantes
 - scoring@vinon-soaring.fr
 - Clé USB, ou SD card or Micro-SD card uniquement
 - L'organisation ne téléchargera pas vos vols depuis vos enregistreurs de vol !
- Vous devez le faire vous-même avec vos propres outils.




Internet sur l'aérodrome

- La connection ADSL est lente.
 - C'est pourquoi la connection Wi-Fi sera utilisée par l'organisation,
- L'aerodrome est couvert par une bonne connection 4G/5G.
 - Il n'y a pas de frais supplémentaire de "roaming" en Europe.
 - Merci d'utiliser votre propre connection !



Informations to Competitors

- L'organisation enverra des informations aux compétiteurs via un groupe WhatsApp. 
 - Mise en piste
 - Changements d'heures (premier décollage, etc...)
 - Note Importante
 - Etc.
 - Merci de donner votre numéro de portable à l'organisation.
- Partagez vos photos, vidéos etc. !



Sécurité

- La Sécurité est primordiale.
- Le Vol à Voile n'est qu'un jeu
 - Vous devez être capable de faire preuve de renoncement et de dire « STOP »!
- Les spirales à basse hauteur et les circuits d'atterrissages seront automatiquement détectés
 - L'organisation saura si vous franchissez les limites
- Faites votre propre vol
 - Ne commettez pas les erreurs des autres.
 - faites vos propres choix.
- Collision en vol
 - Toujours regarder dehors !
 - Soyez un gentleman en vol : pas de vol agressif (soyez attentifs lors des entrées et sorties de spirale)
 - Ne prenez pas de risque avec les clôtures, véhicules et piétons autour et sur l'aérodrome
 - **C'est un Carton rouge en cas de vol ou comportement dangereux !**



Montage Planeur (Glider Rigging)

Vérification Branchement des commandes par une tierce personne
(Third-party Checking Control Connections)



Profondeur
(Elevator)



Ailerons
Flaps
Airbrake

S



Visite prévol – Vérification « Commandes de vol »
à 2 personnes

(Preflight check - Checking Control Connections)
2 person checking

Diffusion de musique



1) L'utilisation d'appareils diffuseurs de musique

(casques, oreillettes, mini enceintes)
à bord des planeurs

EST STRICTEMENT INTERDITE.

Cela perturbe l'attention des pilotes

2) La diffusion de musique sur la grille
ou sur la fréquence aussi bien au sol qu'en vol

EST STRICTEMENT INTERDITE.

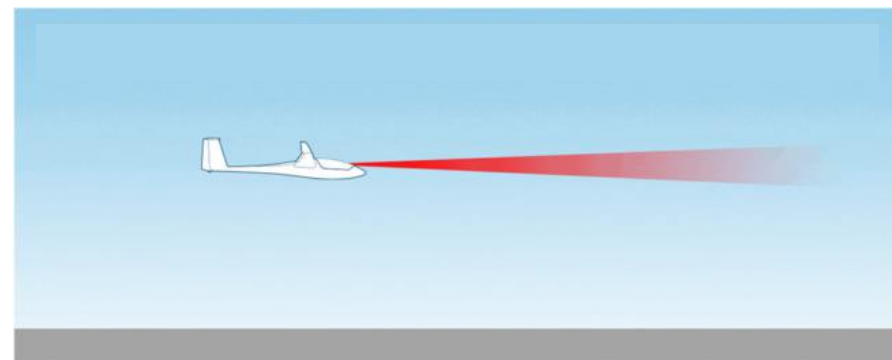
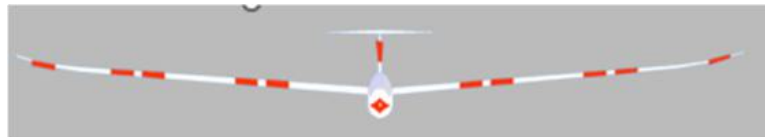
Cela peut perturber la concentration des autres pilotes. Si la musique fait partie de votre préparation au sol, respectez les autres en utilisant un casque : Risque de collision avec véhicule ou aéronef.

« Sécurité »

Marquage Haute Visibilité ou anticollision de verrière (Canopy flasher)

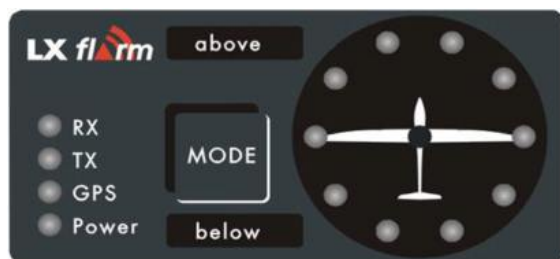
1

LE MIEUX
THE BEST



2

Flarm



- Obligatoire (FFVP)
- Pas de mode « furtif »
- Fournir l'identification à l'organisation

« Sécurité »

MANOEUVRES DANGEREUSES
VOL DANGEREUX
EFFET DE SOL EN ARRIVÉE
PASSAGE

100 Points

Disqualification



On vous attend tous les soirs !

Have Fun and Fly Safe !

